

CLUB DE PATINAGE DE VITESSE LES ÉLANS DE TROIS-RIVIÈRES INC.



CEEB³_R
Centre d'entraînement Eric Bédard



GUIDE DU PATINEUR

SAISON 2026-2027

Mise à jour Septembre 2026

Ce guide s'adresse aux patineurs et aux parents du Club de patinage de vitesse Les Élans de Trois-Rivières et du Centre d'entraînement Éric Bédard.

Il présente les informations essentielles concernant le fonctionnement du club, les inscriptions, les groupes d'entraînement, les calendriers, ainsi que les règles et attentes permettant d'assurer un environnement sportif structuré, sécuritaire et propice au développement des athlètes.

Nous vous invitons à consulter ce document tout au long de la saison afin de vous familiariser avec les différentes procédures et ressources mises à votre disposition.



GUIDE DU PATINEUR

Saison 2025-2026

Club de patinage de vitesse

Les Étans de Trois-Rivières (GPVTR)



et

Centre d'entraînement

Éric Bédard (GEEB)

CEE³B^R

Ce guide s'adresse aux patineurs et aux parents du Club de patinage de vitesse Les Étans de Trois-Rivières et du Centre d'entraînement Éric Bédard.

Il présente les informations essentielles concernant le fonctionnement du club, les inscriptions, les groupes d'entraînement, les calendriers, ainsi que les règles et attentes permettant d'assurer un environnement sportif structuré, sécuritaire et propice au développement des athlètes.

Nous vous invitons à consulter ce document tout au long de la saison afin de vous familiariser avec les différentes procédures et ressources mises à votre disposition.

Table des matières

Fonctionnement du club	5
La mission du CPVTR.....	5
Personnes-ressources du Club	5
Conseil d'administration	5
Équipe d'entraîneurs – Saison 2025-2026	6
Liens et ressources utiles	7
Inscriptions.....	8
Méthode d'inscription sur Amilia et consultation du calendrier	8
Étapes pour l'inscription	8
Consultation du calendrier	8
Reçu impôt pour les activités physique	8
Méthode d'inscription pour l'affiliation IceReg	8
Étapes pour l'inscription	9
Besoin d'aide ?	9
Programmation et structure sportive	9
École de patin (Pingouins).....	9
Groupes civils 4, 3, 2 et 1	9
Critères d'accès aux groupes	9
Fonctionnement pour transfert de groupe	10
Standards d'accès – Niveaux de compétition	10
Niveau élite (14 ans et +)	10
Niveau provincial (13 ans et +).....	10
Niveau interrégional (10-12 ans)	10
Niveau régional (à partir de 6 ans, avec exceptions ponctuelles pour 5 ans*)	10
Boutique en ligne aux couleurs du Club.....	11
Équipements, règlements et sécurité	11
Équipement de sécurité obligatoire	11
L'équipement de sécurité <i>obligatoire</i> pour tous les patineurs de longues lames	11
L'équipement obligatoire pour les cours des Pingouins	12
Location et entretien des patins	12
Règlements de location des patins du CPVTR	12
Bénévoles	13
Compétitions (niveau régional à provincial)	13
Accueil pour les Pingouins	13
Partenariats & commandites.....	13
Calendriers compétitions 2026-2027	14
Régional – Centre	14
Calendrier 2026-2027 pour les niveaux Interrégionaux et +	14
Méthode d'inscription aux compétitions sur le circuit québécois	14
Méthode d'inscription sur le circuit national	14

Foire aux questions - Nouveaux patineurs – Civil.....	15
Avant la première pratique	15
Est-ce que mon enfant a besoin d'une combinaison de patinage de vitesse (skin)? ...	15
Est-ce que les parents sont autorisés à embarquer sur la glace?	15
Déroulement d'une pratique	15
Déroulement d'une compétition régionale.....	15
Politiques et remboursement.....	16
Programme Ambassadeur	16
Paiement et remboursement.....	16
Codes d'éthiques	17
Code d'éthique du patineur.....	17
Tenue vestimentaire :.....	17
Discipline et esprit d'équipe :	17
En compétition :	17
Ponctualité et participation :	17
Conditionnement physique (si applicable).....	18
Code d'éthique des parents	18
Participation aux entraînements.....	18
Code d'éthique des membres du conseil d'administration	19
Sport sécuritaire, respect et signalement	19
Que faire en cas de malaise, d'incident ou de situation préoccupante?	20
Ressource indépendante au Québec – Sport'Aide	20

Fonctionnement du club

La mission du CPVTR

La mission principale du club est de développer et promouvoir le patinage de vitesse dans un environnement propice à la mise en forme, à l'entraînement ou à la compétition, selon les capacités de chacun, dans un esprit sportif et amical.

Le club vise à développer le plein potentiel de nos jeunes qui s'impliquent de façon récréative ou compétitive sur les circuits de courte et longue piste. Nos membres peuvent compter sur une équipe d'entraîneurs et de moniteurs compétents, qualifiés et dévoués.

Le CPVTR inclut le CEEB et regroupe plus de 275 patineurs, garçons et filles, prêts à repousser leurs limites tout en approfondissant les techniques du sport où l'agilité, la vitesse et les sensations fortes sont au rendez-vous! Le CEEB encadre les patineurs dans le programme de Sports-Études de [l'Académie Sportive](#), [l'Académie des Estacades](#), de [l'Université](#) et du cégep de Trois-Rivières.

Le Guide du patineur du Club de patinage de vitesse Les Élans de Trois-Rivières (CPVTR) et CEEB s'adresse aux patineurs et aux parents des groupes école de patin et groupes civils récréatifs et compétitifs. Il vise à fournir l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement, chaque saison.

Le CPVTR est un organisme sans but lucratif affilié à la Fédération de patinage de vitesse du Québec (FPVQ) et à Patinage de vitesse Canada (PVC). L'appellation du CEEB a été créée afin de permettre aux patineurs de niveau compétitif de poursuivre leur progression au niveau secondaire, collégial et universitaire à même le club.

La participation active des patineurs et des parents est essentielle au bon fonctionnement du club, notamment lors des entraînements, compétitions et événements spéciaux.

Personnes-ressources du Club

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de parents bénévoles élus lors de l'assemblée générale annuelle. Ils assurent la saine gestion, la planification stratégique et le bon fonctionnement du club.

Membres du conseil d'administration (*comité exécutif*)

Président	Boris Tellier	btellier@cpvtr.ca
Vice-présidente et registraire	Marie-Pier Nadeau	mpnadeau@cpvtr.ca
Secrétaire	Brandalie Guay	bguay@cpvtr.ca

Commenté [MN1]: je trouve le tout excellent et très utile. J'aurais tendance à le rendre intemporel en indiquant où trouver l'info afin d'éviter qu'on ait à le mettre à jour chaque année. Ex. l'horaire de la saison est à tel endroit sur amilia ou sur le site web, la tarification est sur Amilia à tel endroit, l'horaire des compétitions sur le site de PVQ...

Commenté [KO2R1]: Je voulais faire attention avec les infos en référence car on a beaucoup de parents et grands-parents qui ne sont pas à l'aise avec les liens et les informations à plusieurs endroits différents et quand ils regardent avec le cellulaire ce n'est pas toujours évident donc c'est pour cela que je l'avais créé de cette façon mais si vous préférez faire les liens, c'est possible aussi. Il y a une mise à jour à faire 1 fois par année, durant la période estivale et ensuite aucun changement à y apporter selon moi, mais c'est votre décision.

Trésorière Véronique Beaulieu vbeaulieu@cpvtr.ca

- ~~Président~~ : Boris Tellier ~~btellier@cpvtr.ca~~
- ~~Vice-présidente et registraire~~ : Karine Ouellette ~~kouellette@cpvtr.ca~~
- ~~Secrétaire~~ : Marie-Pier Nadeau ~~mpnadeau@cpvtr.ca~~
- ~~Trésorière~~ : Véronique Beaulieu ~~vbeaulieu@cpvtr.ca~~

Administrateurs et responsables

Responsable des compétitions Matthew Stares mstares@cpvtr.ca competition@cpvtr.ca

Registraire Cristel Marie Levasseur cmlevasseur@cpvtr.ca inscriptions@cpvtr.ca

Responsable de l'équipement Myriam Saint-Yves Msaint-yves@cpvtr.ca equipements@cpvtr.ca

Aide aux compétitions Jonathan Ricard jricard@cpvtr.ca

• ~~Administratrice – responsable des compétitions :~~

Rukmini Govindan ~~rgovindan@cpvtr.ca~~ ~~competition@cpvtr.ca~~

• ~~Administratrice – aide registraire :~~

Cristel Marie Levasseur ~~cmlevasseur@cpvtr.ca~~ ~~inscriptions@cpvtr.ca~~

• ~~Administratrice – responsable de l'équipement :~~

Myriam St-Yves ~~mst-yves@cpvtr.ca~~ ~~equipements@cpvtr.ca~~

• ~~Administrateur – aide aux compétitions :~~

Matthews Stares ~~mstares@cpvtr.ca~~

• ~~Administratrice – responsable du programme des Pingouins :~~

Mélanie Gétinas ~~mgetinas@cpvtr.ca~~ ~~ecole.pingouins@cpvtr.ca~~

Équipe d'entraîneurs – Saison 2025-2026

Entraîneur-chef : Éric Bédard (ebdard@cpvtr.ca)

• **Entraîneure responsable – secteur civil** : Mya Joly
(myajoly01@gmail.com) (mjoly@cpvtr.ca)

Aides-~~Entraîneurs~~ Entraîneurs civils

- Jules Proulx
- Dominic Maltais
- Zachary Bleau
- Anthony Garon
- Florence Comeau
- Maély Ayotte
- Léna Tellier
- Arnaud Durand
- Mathias Lavoie

Programmes de développement

- **Responsables du programme des Pingouins :**
Audrey-Anne Mongrain (amongrain@cpvtr.ca)
- **Plusieurs assistants entraîneurs pour le cours des pingouins également**

Tous les entraîneurs sont formés et/ou en voie de certification selon le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

Liens et ressources utiles

Fédération de patinage de vitesse du Québec (FPVQ) <https://www.fpvq.org>

Patinage de vitesse Canada (PVC) <https://speedskating.ca>

Site web du CPVTR <https://www.cpvtr.ca>

Page Facebook officielle du CPVTR <https://www.facebook.com/cpvtr.les.elans/>

Affiliation IceReg <https://www.icereg.ca>

Inscription CPVTR Amilia <https://www.amilia.com>

[Inscription | Boutique de CPVTR](https://www.amilia.com)

Boutique en ligne du CPVTR <https://naganoskate.com/collections/cpvtr-club-patinage-vitesse-de-trois-rivieres>

- Fédération de patinage de vitesse du Québec (FPVQ) : <https://www.fpvq.org>
- Patinage de vitesse Canada (PVC) : <https://speedskating.ca>
- Site web du CPVTR : <https://www.cpvtr.ca>
- Page Facebook officielle du CPVTR : <https://www.facebook.com/cpvtr.les.elans/>
- Affiliation IceReg : <https://www.icereg.ca>
- Inscription CPVTR Amilia : <https://www.amilia.com>

Commenté [VB3]: On pourrait mettre le lien direct 😊

Commenté [KO4R3]: Tu pourras valider si le lien fonctionne, celui que j'ai ajouté.

Inscriptions

Méthode d'inscription sur Amilia et consultation du calendrier

Les parents sont invités à créer un compte sur la plateforme [Amilia \(amilia.com\)](https://amilia.com) en utilisant le lien disponible sur la page web du club : cpvtr.ca

Une fois le compte créé, le parent doit **ajouter les membres de sa famille** (les enfants concernés) afin de pouvoir inscrire chacun d'eux aux activités du club.

Lorsque les membres de la famille sont ajoutés au compte, il est possible de procéder à l'inscription aux activités.

Étapes pour l'inscription

1. Sur la page d'accueil, cliquer sur l'onglet « Boutique ».
2. Sélectionner le groupe d'activité approprié :
 - École de patin Les Pingouins (cours de patin pour débutants, 3 ans et plus)
 - Civil (cours de patin de vitesse – longues lames)
 - Sport-Études CEEB (entraînement de patin de vitesse affilié à l'Académie des Estacades — secondaire, collégial et universitaire — et à l'Académie sportive — primaire) *sur invitation*

Les détails de l'inscription apparaîtront selon l'activité sélectionnée.

3. Sélectionner de nouveau l'activité choisie afin d'afficher l'horaire détaillé et la tarification.
4. Pour compléter l'inscription, cliquer sur « Inscription à la session ».
5. Dérouler jusqu'au bas de la page et sélectionner la personne à inscrire.
6. Cliquer ensuite sur « Commander » pour finaliser l'inscription.

Commenté [VB5]: Est-ce qu'on inscrit ça pour clarifier.. ? Ou c'est ouvert à tous ?

Consultation du calendrier

Le calendrier des pratiques pour tous les groupes est disponible via votre plateforme Amilia. Vous pouvez aussi vous abonner au calendrier via votre inscription pour l'ajouter à votre calendrier personnel.

Reçu impôt pour les activités physique

Les parents peuvent utiliser la facture sur la plateforme Amilia pour déposer lors de la période des impôts, il n'y a pas de formulaire supplémentaire qui est transmis aux parents.

Méthode d'inscription pour l'affiliation IceReg

Chaque patineur doit être affilié sur la plateforme [IceReg](https://icereg.com), qui est utilisée par Patinage de Vitesse Québec afin de fournir l'assurance sportive en cas de blessure lors des activités.

La plateforme utilisée est IceReg. Une fois le compte créé, le parent ou le patineur peut procéder au paiement de l'affiliation en ligne.

Le coût de l'affiliation varie selon le niveau du patineur, par exemple :

- École de patin
- Groupes civils
- Sport-études

Étapes pour l'inscription

1. Se rendre sur la plateforme IceReg (<https://icereg.ca/#!/events/tri-cpv-trois-rivieres-20262027/registration/solo/participant/>)
2. Sélectionner la province de Québec.
3. Cliquer sur « S'inscrire dans un club » pour les nouvelles inscriptions.
4. Rechercher et sélectionner le club CPVTR.
5. Compléter les informations demandées et procéder au paiement de l'affiliation en ligne.

Besoin d'aide ?

Pour toute question ou pour obtenir de l'aide lors de l'inscription, vous pouvez communiquer avec:

- Cristel-Marie Levasseur : [✉ inscriptions@cpvtr.ca](mailto:inscriptions@cpvtr.ca)

Programmation et structure sportive

Le CPVTR offre un cheminement progressif adapté à l'âge, au niveau et aux objectifs de chaque patineur.

École de patin (Pingouins)

Initiation au patinage pour les jeunes dès l'âge de 3 ans; soit patin de hockey ou artistique.

Groupes civils 4, 3, 2 et 1

Groupes structurés selon le niveau technique, l'expérience, l'engagement et les objectifs sportifs du patineur, allant du récréatif au compétitif.

Les entraîneurs se réservent le droit d'effectuer des ajustements de groupe au cours de la saison selon l'évolution des patineurs.

Le groupe 4 est un groupe qui s'adresse aux jeunes de 5 ans et plus, maîtrisant les habiletés de base en patins à courtes lames qui désirent pratiquer le patinage de vitesse sur longues lames. On peut y apprendre des techniques de base en patinage de vitesse sur courte piste.

Le groupe 3 rejoint les jeunes qui désirent parfaire leurs habiletés en patinage de vitesse, qui ont un intérêt pour la compétition ou pour la bonne forme physique et qui désirent éventuellement poursuivre à un niveau supérieur.

Les groupes 2 et 1 sont composés des patineurs expérimentés qui maîtrisent les techniques du patinage de vitesse. Ils s'entraînent avec l'objectif d'améliorer leurs performances tout au long de la saison et à participer aux courses des circuits de compétition dans leur catégorie d'âge respective.

Le groupe Récréatif est réservé aux adolescents et adultes qui souhaitent patiner pour le plaisir. Aucune compétition n'est considérée. Les patineurs doivent aussi s'inscrire auprès de IceReg.

Critères d'accès aux groupes

(Les critères détaillés pour chacun des groupes seront intégrés ou ajustés selon les normes FPVQ/PVC en vigueur pour 2025-2026.)

Les critères généraux tiennent compte de :

- la technique acquise

- l'attitude et du comportement
- la présence et de l'engagement aux entraînements
- la capacité à patiner en sous-groupe
- la participation aux compétitions (selon le groupe)

Les entraîneurs-chef du sport-étude et du civil sont responsables de répartir les patineurs dans les différents groupes.

Fonctionnement pour transfert de groupe

À différent moment dans l'année, un patineur pourrait changer de groupe selon les recommandations des entraîneurs. Les entraîneurs en parleront avec les parents et un courriel leur sera envoyé afin de connaître les prochaines étapes et de s'assurer de faire les bonnes modifications dans Amilia et Icereg au besoin. L'âge n'est pas un facteur pour effectuer un changement de groupe.

Standards d'accès – Niveaux de compétition

La catégorie d'âge d'un patineur est déterminée par son âge au 30 juin précédant la saison.

Niveau élite (14 ans et +)

Les patineurs retenus dans ce niveau sont de catégorie junior à sénior. La liste officielle des patineurs élite doit être produite trois semaines avant la première compétition. Les 50 premières patineuses et patineurs sont retenus pour cette catégorie.

Niveau provincial (13 ans et +)

Tous les patineurs sont répartis dans quatre secteurs pour les compétitions. Certaines compétitions sont sur 2 jours et d'autres sur 1 journée selon le calendrier de PVQ.

Niveau interrégional (10-12 ans)

Tous les patineurs sont répartis dans trois secteurs. De plus, les patineurs doivent rencontrer le standard du niveau interrégional, lequel est établi par le comité de courte piste au plus tard le 15 septembre.

Standard 2024-2026 :

Patinage de vitesse courte piste

Circuit Interrégional		
DISTANCE	TEMPS FÉMININ	TEMPS MASCULIN
400m + 800m	2 :33.	2 :31.50

Niveau régional (à partir de 6 ans, avec exceptions ponctuelles pour 5 ans*)

Les règlements de compétition, ainsi que le calendrier sont déterminés par l'Association régionale du Centre-du-Québec. Selon le nombre d'inscriptions, il se peut qu'il y ait une catégorie supplémentaire pour les 5 ans (novices) selon les clubs organisateurs.

Commenté [MN6]: après discussion en CA j'avais vérifié si possible de patiner régional au-delà de 12 ans et il y a effectivement des patineurs au-delà de 12 ans sur le circuit régional. On pourrait inscrire 6 ans et plus?

Commenté [KO7R6]: Je ne savais pas que c'était possible d'avoir plus de 12 ans, avant automatiquement à 13 ans les patineurs changeait dans inter mais c , a peut-être, je n'ai pas validé.

Boutique en ligne aux couleurs du Club

Cette année, en plus des équipements de patinage de vitesse, le CPVTR est fier de lancer sa toute nouvelle boutique en ligne en collaboration avec notre généreux partenaire NAGANO.

Découvrez la collection exclusive aux couleurs du CPVTR :

<https://naganoskate.com/collections/cpvtr-club-patinage-vitesse-de-trois-rivieres>

À noter pour vos commandes :

- La première commande doit être complétée avant le 15 août
- La deuxième date de commande sera le 15 octobre
- La troisième date de commande sera le 15 novembre

Les commandes personnalisées seront livrées directement au Club et vous seront remises lors des pratiques des patineurs.

Équipements, règlements et sécurité

Équipement de sécurité obligatoire

L'équipement de sécurité *obligatoire* pour tous les patineurs de longues lames

Ces derniers sont tenus de porter les équipements suivants :

- Un casque protecteur qui tient bien en place, serré sous le menton, offrant une bonne protection en cas d'impact et permettant une bonne visibilité.
 - **Aucun casque de vélo n'est accepté.**
- Un skin de PROTECTION INTÉGRALE POUR LES PATINEURS DE NIVEAUX Élite, provincial et interrégionale. Le skin doit également bien couvrir les poignets.
- Des protège-tibias
- Des genouillères
- Un protège-cou de type bavette en kevlar
- Des vêtements à manches longues
- Des gants en cuir ou en kevlar
- Des lunettes sportives ou de protection qui doivent être retenues par une bande élastique. Les lunettes doivent avoir des lentilles claires, **aucune lentille teintée ne sera tolérée.**
- Des bas ou tubes en Kevlar – Ils doivent être ajustés et installés de façon à couvrir visiblement le haut du patin
- Des protège-lames

Lors des compétitions, il peut y avoir une vérification des bouts de lame de tous les patineurs ou de façon aléatoire par les officiels sur place. Les patineurs doivent faire vérifier leurs bouts de lames par un entraîneur au courant de la semaine précédant une compétition. Il en demeure la responsabilité du patineur de s'assurer que ses lames soient conformes pour la compétition.

Le port de l'équipement de sécurité obligatoire est exigé pour tous les patineurs, tant à l'entraînement qu'en compétition, conformément aux règlements de la FPVQ.

L'équipement obligatoire pour les cours des Pingouins

- Casque avec lunette ou visière
- Cache-cou
- Patins
- Gants
- Souhaitable: protège-tibias, protège-genoux, protège-coudes

Il est possible d'acheter du matériel directement au club pour certains équipements. Veuillez dans ce cas communiquer avec un des responsables des Pingouins.

Location et entretien des patins

La bottine et les lames des patins de vitesse sont les pièces d'équipement les plus coûteuses. En tout temps, ces composantes doivent être maintenues en condition optimale.

La location de patin longue lames est possible au coût de 150\$ pour l'année complète ou 75\$ pour une demi-saison. Il est possible, selon les disponibilités, de changer les patins en cours de saison si les pieds du patineur ont changé avec la croissance. Aucun frais supplémentaire ne sera facturé aux parents pour l'échange des patins.

Règlements de location des patins du CPVTR

- L'utilisation des protège-lames rigides est OBLIGATOIRE lorsqu'on se déplace en patins hors de la patinoire.
- Il faut assécher les lames des patins de vitesse après chaque utilisation avec une serviette, et ce, sans exception.
- Une fois les lames asséchées correctement, elles doivent être protégées dans une couverture en tissu (protège-lame de type crevette) ou en cuir, et ce entre les séances d'entraînement. En aucun temps, les lames ne doivent demeurer dans leurs protège-lames en plastique, pour éviter d'endommager les lames.
- Les bottines doivent être asséchées lentement à l'air, loin de toute source de chaleur directe.
- Les lacets doivent être de coton et de la bonne longueur.
- Le port des patins du CPVTR est interdit sur une glace extérieure.
- **Tout bris volontaire d'équipement sera l'entière responsabilité de l'athlète ou de ses parents. Des frais de remplacement ou de réparation pourraient être facturés.**
- Tous les patineurs (ou leurs parents) doivent aiguiser leurs patins eux-mêmes. Il n'est pas possible d'aller les faire aiguiser à la boutique de sport du coin qui n'a ni l'équipement, ni l'expertise nécessaire pour réaliser cette tâche.
- Les berceaux et les bananes (courbure de la lame) de tous les patins de location sont effectués en début de saison.
- Nous procéderons, en cours d'année, à des cliniques d'aiguisage pour permettre au patineur et aux parents d'apprendre les techniques optimales d'aiguisage.
- Les patineurs du Sport Études (CEEB) offrent le service d'aiguisage au courant de la saison pour un coût de 5\$.
- Informez-vous en consultant le site internet du club.

Commenté [VB8]: Est-ce qu'on offre le services avec les patineurs du CEEB pour 5\$?

Commenté [KO9R8]: À valider je ne sais pas si ce service est toujours offert.

Pour des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec :

- Madame Myriam St-Yves, responsable de l'équipement (mst-yves@cpvtr.ca)

Bénévoles

Vous voulez vous joindre à notre équipe de bénévoles? Nous avons besoin de vous.

Le conseil d'administration du CPVTR vous remercie de prendre part à ses activités afin d'améliorer l'environnement des athlètes. Les responsables des différentes activités vous guideront dans votre travail à accomplir.

Parmi les tâches auxquelles vous pouvez prêter main-forte, en voici quelques-unes par catégorie

Compétitions (niveau régional à provincial)

À chaque année, le club est hôte de 3 à 5 compétitions, qui sont les principaux moyens de financement. L'implication bénévole est donc essentielle, et pour chaque compétition, une quarantaine de bénévoles se mobilisent pour la tenue de l'événement.

Voici quelques-unes des tâches:

- Montage et démontage du matériel pour la glace
- Organisation des repas et des collations pour les bénévoles et les entraîneurs
- Aide à la prise des résultats de compétition (chronométrage, utilisation des équipements pour les résultats, webdiffusion)
- Gestion de la zone d'appel et des portes d'entrée / de sortie des patineurs

Si vous désirez vous impliquer pour les compétitions, veuillez communiquer avec l'équipe des compétitions, plus de détails sont aussi [disponibles ici](#).

- Marie-Pier Nadeau-Noël
- Matthew Stares

au courriel suivant: competitions@cpvtr.ca

Accueil pour les Pingouins

Les bénévoles du club procèdent à la prise des présences des patineurs tous les samedis et dimanches matin. Selon les thématiques de la saison, des rappels sont faits aussi aux parents. La présence des bénévoles permet aux parents de poser des questions au besoin sur le déroulement de la saison.

Si vous désirez vous impliquer pour les cours des pingouins, veuillez communiquer notre responsable des Pingouins: pingouins@cpvtr.ca

Partenariats & commandites

Puisque le club est un organisme sans but lucratif, le support via des commanditaires est primordial pour financer une partie de ses activités. Le support peut être sous diverses formes

- Production de bannières pour l'affichage sur la glace
- Repas et collations pour les compétitions
- Location gratuite d'équipements ou de services (réparation de patins, achat d'équipement, ...)

- Aide pour la tenue d'un événement au courant de la saison
- Etc.

Pour tout autre forme de bénévolat ou pour une implication sous forme de commandite, veuillez communiquer avec Boris Tellier, Président du club: btellier@cpvtr.ca

Calendriers compétitions 2026-2027

Régional – Centre

Détails ici : https://www.patinagedevitessequebec.ca/fr/page/region_centre.html

- 10 octobre, CPV St-Hyacinthe
- 7 novembre , Festival Longue Piste
- 21 novembre, CPV Victoriaville
- 10 janvier CPV Sherbrooke
- 6 février CPV St-Gabriel de Brandon
- 13-14 mars Festival des Vives-Lames Chicoutimi

Calendrier 2026-2027 pour les niveaux Interrégionaux et +

<https://www.patinagedevitessequebec.ca/fr/fichiers/2532.html>

Méthode d'inscription aux compétitions sur le circuit québécois

Sur le site de PVQ : [Patinage de vitesse Québec](#)

Dans la section **Compétitions** :

- Section Informations et inscriptions
- Faire le choix de la compétition et inscrire le patineur

Méthode d'inscription sur le circuit national

Sur le site de PVC : [Accueil - Speed Skating Canada](#)

Dans section **Ressources** :

- Section **Haute performance courte piste**
- **Bulletin des maîtres** pour connaître les critères et les dates d'inscriptions

Dans section **Événements** :

- Section Calendrier, Choisir la date de la compétition
- Dans la section Inscription et participation
- Inscription – Athlète

Foire aux questions - Nouveaux patineurs – Civil

Avant la première pratique

- Achat de l'équipement obligatoire
 - Quelques endroits recommandés
 - Boutique Nagano (<https://naganoskate.com/>)
 - Boutique Xact (<https://xactskateshop.com/fr/>)
 - Boutique Marchand de vitesse ([Marchands de vitesse](#))
 - Items disponibles directement auprès du Club au début de la saison
- Arrivée à l'aréna 20 minutes avant la pratique (participation à l'installation de la glace et préparation)
- Vous rendre directement au vestiaire inscrit sur le tableau du corridor du CSPA
- Une fois chaussé et prêts, emmener votre bouteille d'eau avec vous (plastique recommandé) et l'entrée sur la glace se fait face au vestiaire #5

Est-ce que mon enfant a besoin d'une combinaison de patinage de vitesse (skin)?

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire l'achat d'un skin. Ce n'est pas obligatoire pour les patineurs qui débutent en patinage de vitesse. Les nouveaux patineurs du groupe 4 débutent généralement avec des vêtements civils et plusieurs se procurent un skin en cours de saison.

Une combinaison neuve coûte 400\$ avec protection anti coupure et 185\$ sans protection anti-coupure. La protection anti coupure intégrale est obligatoire à partir du circuit interrégional.

Vous pouvez consulter la page Facebook CPVTR - équipement de patinage de vitesse si vous souhaitez vous procurer une combinaison usagée. <https://www.facebook.com/groups/1593882540861672/>

Est-ce que les parents sont autorisés à embarquer sur la glace?

Les parents ne peuvent pas embarquer sur la glace pendant les pratiques. Ils seront toutefois invités à participer à l'installation ou au retrait des matelas de protection sur la glace.

Le club de patinage de vitesse de Trois-Rivières est une belle communauté. N'hésitez pas à interroger les parents de nos anciens patineurs dans les estrades, ils seront d'excellents guides.

Déroulement d'une pratique

- Aide pour les matelas
- Zamboni
- Entrée sur la glace (**ne pas enlever les protèges-lames avant l'entrée, mais à l'entrée**)
 - Déposer les protèges-lames sur les matelas /bandes
 - Déposer sa gourde au centre de la glace
- Échauffement (tours de glace libres)
- ...
- Fin de la pratique – rangement des matelas (avec les patineurs et les parents)*

Déroulement d'une compétition régionale

- Arrivée à l'aréna 30 minutes avant la vérification des lames

- S'inscrire à la table d'accueil
- S'installer au vestiaire déterminé pour le Club
- Se rendre auprès des officiels pour vérifier les lames
- Prévoir des collations et des passes-temps entre les courses
- Les horaires seront disponibles via le site du Patinage de vitesse Québec
- Au courant de la journée, vous devez vérifier le suivi des résultats en direct pour connaître la vague de course du patineur via le site de PVQ :
 - https://www.patinagedevitessequebec.ca/fr/page/competition/resultats_en_direct.html
- Il y a toujours deux entraîneurs présents pour vous aider à vérifier les lames et répondre à vos questions

Politiques et remboursement

Programme Ambassadeur

Le programme Ambassadeur permet aux parents et patineurs de faire bénéficier le club de leur réseau de partenaires potentiels, en échange d'un % en retour sur leurs propres frais d'inscription.

Paielement et remboursement

CPVTR – Politique de remboursement et d'annulation

- Aucun remboursement ne sera effectué pour les heures manquées par le patineur.
- Tout abandon et demande de remboursement doivent être signifiés par écrit (un courriel envoyé à inscriptions@cpvtr.ca).

Pour l'école de Pingouins :

- Le CPVTR remboursera l'inscription au prorata des cours non suivis, moins des frais d'annulation de 75\$ et les frais d'affiliation à la FPVQ/PVC.

Pour les groupes de longues lames (Civil, Récréatif et CEEB)

- Le CPVTR remboursera l'inscription au prorata des mois de cours non débutés, moins des frais d'annulation de 75\$.
- Pour tous les groupes, si un patineur décide de ne plus participer, un remboursement complet moins des frais d'annulation de 50\$ et les frais d'affiliation à la FPVQ/PVC s'il y a lieu, *si la saison n'est pas débutée*, sera accordé.
- Veuillez noter qu'en cas de panne et/ou situation hors de notre contrôle (genre perte de glace ou annulation par le CSPA), les cours ne seront peut-être pas repris selon le calendrier régulier.

Les paiements hors ligne doivent être fait par virement interac dans les 7 jours suivant la facturation :

Le paiement par virement Interac est maintenant disponible via finances@cpvtr.ca pour les membres actuels du Club.

- Veuillez indiquer le numéro de votre facture Amilia pour nous permettre de concilier les paiements reçus et aider le Club à diminuer ses frais de transactions !

Codes d'éthiques

Code d'éthique du patineur

En adhérant au CPVTR Les Élans\CEEB, le patineur athlète s'engage aux règles suivantes :

Tenue vestimentaire :

L'athlète doit respecter la tenue vestimentaire conforme et reconnue par la FPVQ en entraînement et en compétition (Voir section de l'équipement)

Il doit s'assurer de porter l'équipement sécuritaire avant d'entrer sur la patinoire.

Discipline et esprit d'équipe :

Les athlètes doivent faire preuve de discipline à chaque entraînement, autant sur la glace qu'en entraînement hors glace. Les écarts de comportement ne sont aucunement tolérés.

Chaque athlète doit faire en sorte que règne un esprit sportif des plus enviables sur le plateau d'entraînement ainsi que sur les plateaux de compétitions.

L'athlète doit se comporter de façon adéquate aux entraînements, et ce en respectant tous les points suivants :

- Respecter les entraîneurs et les athlètes.
- Respecter le personnel des services périphériques.
- Respecter le matériel.
- Être ponctuel à chaque entraînement.
- Adopter un langage adéquat. Aucune vulgarité, violence verbale, physique ou psychologique ne sera tolérée.
- Donner son maximum à chaque entraînement.
- Laisser le gymnase et les vestiaires propres et bien rangés.

En compétition :

- Adopter une attitude courtoise, respectueuse en tout temps avec tous : les officiels, les entraîneurs, les bénévoles, les spectateurs, les concurrents, les co-équipiers.
- Faire preuve d'esprit sportif.
- Considérer la victoire comme un des plaisirs de ce sport, dédramatiser la défaite, reconnaître les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.
- Respecter le bien d'autrui et se soucier de la propreté dans les vestiaires de l'aréna.
- Se présenter aux réunions individuelles ou d'équipe des entraîneurs.

Ponctualité et participation :

- La ponctualité aux entraînements s'avère indispensable au bon fonctionnement du groupe et primordiale par respect pour le travail de l'entraîneur et des autres athlètes.
- L'athlète ne pouvant se présenter à un entraînement doit en aviser l'entraîneur préalablement.
- Sur la glace, les athlètes doivent participer à la pose et à l'enlèvement des matelas, ils doivent remplir les chaudières d'eau, arranger le tracé et placer les blocs.
- L'athlète s'engage à participer et à terminer tous les entraînements. Il s'engage également à participer et terminer toutes les compétitions auxquelles il est assigné.

- Advenant une blessure ou tout autre événement nuisible à sa performance, il doit en aviser l'entraîneur.

Conditionnement physique (si applicable)

- Le conditionnement physique (musculature, flexibilité, aérobie, force, imitations...) devra être fait tel que demandé par l'entraîneur ou la personne responsable du conditionnement physique. Celui-ci tiendra compte du niveau du participant en variant l'intensité et les répétitions selon l'âge et le niveau d'habileté de l'athlète.

Code d'éthique des parents

En adhérant au CPVTR Les Éclairs/CEEB, les parents de l'athlète s'engagent aux règles suivantes :

Reconnaissant que :

- Le sport possède un formidable potentiel comme contribution à la santé, à l'équilibre et au développement de la personne. Le bien-être et l'épanouissement de mon enfant constituent une priorité située bien au-delà de la performance et de la victoire sportive.

À titre de parent de jeune sportif, mon propos et comportement démontrent que :

- Je comprends que mon enfant exerce un sport pour son plaisir et non pour le mien.
- Je considère la victoire comme un des plaisirs de ce sport, je dédramatise la défaite et je reconnais les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.
- Je démontre du respect envers les entraîneurs, les dirigeants, les officiels et les bénévoles.
- Je laisse les entraîneurs assumer pleinement leur rôle dans les entraînements.
- (Les entraîneurs ont reçu une formation PNCE et ont une grande connaissance des techniques de patinage de vitesse. Le club favorise la poursuite de leur formation à des niveaux supérieurs).
- Je comprends la tâche difficile des officiels et je respecte leurs décisions.
- L'entraîneur est le seul qui peut intervenir auprès d'un officiel en compétition.
- Je reconnais les bonnes performances de mon enfant comme celles des autres compétiteurs (l'esprit sportif et les valeurs qui s'y rattachent).
- Je ne tolère ni n'encourage la violence verbale, physique ou psychologique.
- J'accepte les limites de mon enfant et je ne projette pas d'ambition démesurée sur lui (Plan de développement en fonction des âges 6 à 24 ans).
- J'inculque à mon enfant des valeurs de respect, de discipline, d'effort et de loyauté.
- En payant la contribution au CPVTR, je m'engage à respecter le code d'éthique des parents.

Participation aux entraînements

- Les athlètes et leurs parents doivent aider à la pose et au rangement des matelas et les marqueurs de piste (cônes), avant et après chaque pratique.
 - Votre aide est nécessaire, afin de nous permettre de débiter la pratique à l'heure.
 - Comme les matelas sont installés AVANT que la surfaceuse entre en fonction sur la patinoire, nous vous suggérons de vous présenter pour l'installation des matelas dès votre arrivée à l'aréna. Vous pourrez aider votre enfant à se préparer pendant que l'opérateur procédera à l'entretien de la glace.

- Les patineurs aussi peuvent aider à la pose et au retrait des matelas, mais sous la supervision d'un adulte.
- En priorité, pour la sécurité de nos jeunes, il faut doubler les matelas avec les petits matelas de style « bumper » dans la zone critique de chute. C'est l'entraîneur qui a droit de regard sur la sécurité des athlètes.

Code d'éthique des membres du conseil d'administration

Chaque membre du CA étant parent d'un patineur, il se doit de respecter le code d'éthique ci-haut mentionné. De plus, de par ses fonctions il s'engage à :

- assurer un milieu de pratique sportive sécuritaire et de qualité;
- fournir toutes les informations pertinentes aux patineurs et à leur famille;
- avoir une attitude équitable pour chacun des patineurs et ne pas bénéficier de quelconque avantage que ce soit pour son propre enfant ;
- faire preuve de rigueur dans les analyses et les jugements qu'il porte ;
- favoriser dans ses décisions la poursuite des valeurs mentionnées précédemment ;
- éviter de se placer dans une situation de conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels, professionnels et ses devoirs d'administrateur ;
- assumer ses devoirs de disponibilité, d'assiduité aux réunions du CA et aux comités de travail auxquels il a accepté de participer, en s'assurant de prendre connaissance des documents reçus ou préalables ;
- faire preuve de discrétion sur tout document, sujet de discussion ou information de nature confidentielle, obtenus dans l'exercice de ses fonctions. L'utilisation non autorisée d'appareils électroniques lors des réunions du conseil d'administration entraîne automatiquement une expulsion du membre de la rencontre ;
- s'engager à respecter les règlements généraux du club

Sport sécuritaire, respect et signalement

Speed Skating Canada met maintenant de l'avant un cadre Safe Sport, une ligne de signalement indépendante accessible à tous les participants — athlètes, entraîneurs, officiels, bénévoles — ainsi qu'un arrimage avec le Programme canadien de sport sécuritaire.

Pour appuyer notre mission, le CPVTR s'engage à offrir à tous les patineurs et patineuses, parents, entraîneur-e-s, officiel-le-s, bénévoles et administrateur-trice-s un environnement **sain, respectueux, inclusif et sécuritaire**.

Aucune forme de violence, d'intimidation, de harcèlement, de discrimination, d'abus, de négligence ou de comportement inapproprié n'est tolérée, que ce soit sur la glace, dans les vestiaires, dans les gradins, lors des déplacements, en compétition, sur les réseaux sociaux ou dans toute activité liée au Club. Cette approche s'inscrit dans les principes du sport sécuritaire mis de l'avant par Patinage de vitesse Québec et par le cadre canadien Abuse-Free Sport / UCCMS.

Toutes les personnes qui participent aux activités du Club sont tenues de respecter les **codes de conduite applicables**, notamment ceux des patineur-euse-s et des parents. Patinage de vitesse Québec rend aussi disponibles une [Politique sur la protection et l'intégrité](#), la **Règle de deux** ainsi que des outils complémentaires en sport sain et sécuritaire.

Que faire en cas de malaise, d'incident ou de situation préoccupante?

Toute personne qui vit, observe ou soupçonne une situation préoccupante est invitée à en parler rapidement. Un signalement peut être fait, même si tous les faits ne sont pas encore connus. Le Club souhaite favoriser une culture où l'on demande de l'aide tôt, dans le respect des personnes concernées et sans crainte de représailles.

Selon la situation, il est recommandé et demandé d'en parler à l'entraîneur-e responsable ou à la présidence du CA en premier, et si le besoin se fait sentir, utiliser une ressource externe et indépendante si la situation le justifie.

Le Club traitera les signalements avec sérieux et discrétion, sans tolérer de représailles envers une personne qui agit de bonne foi.

Ressource indépendante au Québec – Sport'Aide

Sport'Aide offre un service **confidentiel et gratuit** d'écoute, d'orientation et d'accompagnement pour les personnes concernées par une situation de violence ou de maltraitance en contexte sportif.

- Téléphone : 1 833 211-AIDE (2433)
- Texto : 1 833 211-AIDE (2433)
- Courriel : aide@sportaide.ca